

## BTS COMPTABILITE GESTION

### Intitulé

#### BTS COMPTABILITE ET GESTION (CG)

- ✓ Diplôme de niveau 5
- ✓ Certification code RNCP : 35521
- ✓ Diplôme Education Nationale code : 32031408
- ✓ Code NSF : 314                      Code ROME : M1203

### Métier

Le titulaire du BTS Comptabilité et Gestion prend en charge les activités comptables et de gestion de l'organisation à laquelle il appartient. Ce **professionnel évolue aussi dans les domaines suivants : social, fiscal et informatique**. Il **peut travailler dans une entreprise, une association, un cabinet d'expertise comptable ou une structure du secteur public**. Le BTS Comptabilité et Gestion est une formation prisée par les professionnels en raison de son niveau technique. Ce BTS répond aux attentes de la profession pour un métier marqué par un environnement réglementaire très changeant et par des évolutions technologiques importantes.

### Prérequis

Cette formation est accessible aux titulaires d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel ou d'un diplôme de niveau 4.

La pratique de l'anglais en LV 1 est obligatoire.

### Délai et modalités d'accès

Démarrage de la formation : début septembre de chaque année.

L'UFA Talensac (OGEC Talensac) s'inscrit dans la procédure rectorale des admissions dans l'enseignement supérieur : [www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr)

La procédure interne de l'UFA prévoit au préalable, le retour complet d'un dossier de candidature avec ses justificatifs, suivi d'un entretien de motivation à l'UFA.

### Accompagnement vers l'entreprise – employeur d'alternant(e)s

L'UFA Talensac (OGEC Talensac) accompagne les candidats tout au long de leur recherche d'entreprise : entretien et validation du projet professionnel, ateliers sur les techniques de recherche d'entreprise (CV, lettre, entretien...), diffusion des offres d'alternance, mise en relation avec les entreprises.

La procédure interne de l'UFA prévoit en parallèle le dépôt d'un dossier de candidature et un entretien de motivation.

### Durée de la formation et calendrier de l'alternance

La formation est suivie dans le cadre d'un contrat d'alternance d'une durée de 24 mois dont 1 350 heures en centre de formation. Le rythme de l'alternance est d'environ 3j/sem en formation et 2 j/sem en structure + les vacances scolaires en structure.

### Objectifs

Les aptitudes et compétences visées au cours de la formation sont les savoirs et savoir-faire professionnels indispensables au traitement des informations comptables, sociales et fiscales, la maîtrise des outils numériques adaptés à la gestion dans un environnement réseau et le contrôle de la fiabilité de l'information et du bon fonctionnement du système d'information comptable.

(cf les compétences visées par le diplôme sur notre site Talensac [https://www.talensac.com/wp-content/uploads/2024/02/competences\\_professionnelles BTS CG-1.pdf](https://www.talensac.com/wp-content/uploads/2024/02/competences_professionnelles_BTS_CG-1.pdf))

## Formation

### Enseignement de spécialité (matières professionnelles)

- Contrôle et traitement comptable des opérations commerciales
- Contrôle et production de l'information financière
- Gestion des obligations fiscales et des relations sociales
- Analyse et prévision de l'activité
- Analyse de la situation financière
- Fiabilisation de l'information et système d'information comptable (SIC)

### Enseignement général

- Culture générale et expression
- Mathématiques appliquées
- Anglais
- Culture Economique Juridique et Managériale (CEJM)

## Méthodes mobilisées

Au sein de l'UFA, la formation est assurée en présentiel par des cours et des ateliers professionnels dans une salle disposant d'ordinateurs équipés d'un Progiciel de Gestion Intégré et de logiciels bureautiques. La formation pratique en structure est placée sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage ou du tuteur pour les contrats de professionnalisation

## Modalités d'évaluation

Pendant la formation : devoirs surveillés, partiels, bulletins semestriels, évaluation des compétences professionnelles en entreprise. Pour l'obtention du diplôme :

- Pour les contrats d'apprentissage : épreuves ponctuelles orales et écrites en fin de formation + contrôles en cours de formation (CCF).
- Pour les contrats de professionnalisation : épreuves ponctuelles orales et écrites en fin de formation

## Poursuite d'études

### BAC + 3 :

- *Licence générale gestion des organisations (alternance à Talensac) – partenariat Cnam Pays de la Loire*

- *Bachelor (alternance à Talensac) Responsable d'établissements de l'économie sociale et solidaire*

- DCG (Diplôme de Comptabilité et Gestion)

- Licences professionnelles : responsable portefeuille clients en cabinets comptables, Comptabilité et Paie, Assurance Banque Finance, Collaborateur social et financier...

- Licence générale Comptabilité Contrôle Audit (CCA), Economie-Gestion, ...

### BAC + 4 et plus :

- DSCG (Diplôme Supérieur de Comptabilité et Gestion)

- DEC (Diplôme d'Expertise Comptable)

- Masters à l'Université : Gestion des organisations, Contrôle de Gestion, Comptabilité Contrôle Audit,

- Ecoles Supérieures de Commerce, titre RNCP Niveau 7 dans les domaines de la gestion, de la finance, du management, ...

## Tarifs et Rémunération

La formation est organisée dans le cadre d'un contrat d'alternance. Elle est gratuite pour les alternants et ces derniers sont salariés donc rémunérés à ce titre.

Par conséquent, **le coût pédagogique est pris en charge par la structure** via, soit son opérateur de compétences, soit par le CNFPT (pour les établissements qui relèvent de la fonction publique territoriale) soit par les fonds propres de la structure.

Le coût moyen de la formation déterminé par France compétences, est de 7330 € / an, selon l'opérateur de compétences et de 7100€ pour le CNFPT. Lors d'une prise en charge par les fonds propres de la structure, consultez-nous pour obtenir un devis [ufa@talensac.com](mailto:ufa@talensac.com) ou [secretariatufa@talensac.com](mailto:secretariatufa@talensac.com).

La **rémunération minimale réglementaire de l'alternant(e)** dépend de divers critères (âge de la personne à la date de début du contrat, période dans le cycle de formation, convention collective de la branche). Nous vous invitons donc, à le calculer via le simulateur prévu à cet effet sur le site de l'état suivant :

<https://www.alternance.emploi.gouv.fr/simulateur-alternant/etape-1>

### **Contacts**

Renseignements auprès du secrétariat de l'organisme de formation : UFA du lycée Talensac (OGEC Talensac) : [ufa@talensac.com](mailto:ufa@talensac.com) ou [secretariatufa@talensac.com](mailto:secretariatufa@talensac.com)

### **Accessibilité aux personnes en situation de handicap**

L'accueil et l'organisation de la formation pour les personnes en situation de handicap seront systématiquement étudiés par le Référent Handicap de l'organisme de formation. Renseignements auprès du secrétariat de l'organisme de formation.

**Notre Référent handicap CFA St Félix LaSalle** : Sandrine Béjonne : [sandrine.bejonne@stfelixlasalle.fr](mailto:sandrine.bejonne@stfelixlasalle.fr)

### **Lieu de déroulement de la formation**

La formation se déroule de façon alternée dans les locaux du centre de formation Talensac, au 16 rue Talensac 44000 Nantes, et dans les locaux de l'employeur de l'alternant.

### **Indicateurs de résultats**

#### **Pour la formation :**

Taux d'obtention du diplôme préparé en contrat d'apprentissage **83 % (5 reçus/6 présentés) pour la session 2023.** (selon l'article L. 6111-8 du Code du travail).

Les autres indicateurs de résultats (poursuite d'études, insertion professionnelle, interruption en cours de formation) sont calculés par les ministres chargés de la formation professionnelle et de l'Éducation Nationale et disponibles à l'adresse : [https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/formation?formation=BTS\\$32409\\$BTS](https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/formation?formation=BTS$32409$BTS)

Information complète accessible sur notre site internet [www.talensac.fr](http://www.talensac.fr)